

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et assistant-greffier de la Ville de Charlemagne, que le Comité de démolition de la Ville de Charlemagne, lors d'une séance qui se tiendra le 28 juillet 2026 à 17h45, à la salle du Conseil municipal, située au 201-2 boulevard Céline-Dion, conformément au *Règlement numéro 03-423-23 relatif à la démolition d'immeubles*, statuera sur la demande de démolition suivante :

- Bâtiment principal situé au 104 rue Saint-Antoine, lot 1 949 373, zone R-18

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au service du greffe de la Ville, par l'une des façons suivantes :

- Par courriel à l'adresse électronique greffe@charlemagne.ca en indiquant « Commentaire relatif à une demande de démolition » dans l'objet du courriel ;
- Par lettre adressée au 84 rue du Sacré-Cœur, Charlemagne, Québec, J5Z 1W8, en indiquant « Commentaire relatif à une demande de démolition » sur l'enveloppe.

Toute personne intéressée pourra également se faire entendre du Comité relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Charlemagne ce 17 juillet 2026



Olivier Goyet
Directeur général et assistant-greffier

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussigné, Olivier Goyet, directeur général et assistant-greffier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au *Règlement numéro 11-407-19* et son amendement déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 17 juillet 2026, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 17 juillet 2026.

Donné à Charlemagne ce 17 juillet 2026



Olivier Goyet
Directeur général et assistant-greffier